

BERNARD Charles

(1864 - 1939)

Luxembourg-city

1 - Tabakpfeife

LU patent	14823
Application date	7 February 1927

(copy to be obtained from Archives nationales)

2 - Pipe avec dispositif pour la condensation et le dépôt de la nicotine et de toutes impuretés

FR patent	688636
Application date	21 January 1930

Il existe dans le commerce un grand nombre de modèles de pipes avec dispositifs variés pour empêcher l'encrassement du tuyau et supprimer les odeurs de nicotine par un nettoyage aisé. La plupart de ces dispositifs n'apportent pas d'amélioration notable, et n'ont même pratiquement aucune valeur d'emploi, soit parce que les canaux sont trop étroits et s'obstruent facilement, soit parce que ces dispositifs n'ont aucun contact intime avec les parois; soit encore parce que le nettoyage même de ces dispositifs est malaisé, et de ce fait n'est effectué que rarement.

Une pipe n'est recommandable que si sa construction répond aux conditions suivantes :

La nicotine et toutes les impuretés en suspension dans la fumée doivent être condensées rapidement, le parcours de la fumée à la bouche devant être aussi court que possible.

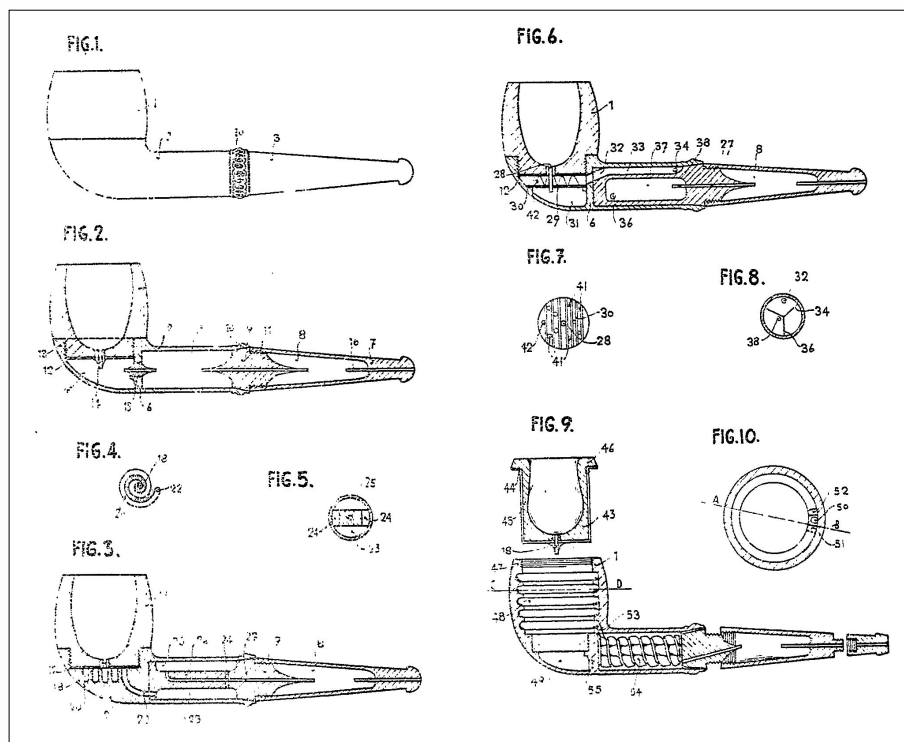
Les canaux de la pipe et les chambres de condensation doivent pouvoir se nettoyer aisément et à fond, pour que les impuretés ne s'amassent pas dans les canaux plus étroits.

L'odeur de nicotine ne doit en aucun cas imprégner le bois de la pipe, sous peine de rendre celle-ci inutilisable.

La salive ne doit pas parvenir jusqu'à la tête de la pipe, le tabac devant brûler à sec.

La présente invention a pour objet une pipe répondant aux conditions ci-dessus énoncées. Cette pipe est caractérisée par la juxtaposition d'un certain nombre de chambres de condensation, de diamètre relativement grand, séparées les unes des autres par des parois transversales à l'axe de la pipe, ou parallèles à cet axe, lesquelles parois sont traversées par des tuyaux de communication étroits, s'amincissant à leurs extrémités et faisant saillie dans les chambres. De plus, cette construction peut être rendue plus efficace en faisant suivre à la fumée un trajet égal à un multiple de la longueur de la pipe, du fait que le parcours présente soit des spirales, soit des va-et-vient, des enroulements en pas de vis, etc., ou encore des combinaisons.

Une autre particularité consiste en ce que la cavité destinée à recueillir la salive, cavité aménagée dans l'extrémité du tuyau de pipe mise en bouche, est relativement grande.



Corresponding patent

LU (2)